



HAL
open science

L'enceinte de La Farre à Saint Andéol de Fourchades: un habitat fortifié du Ve S. av J.-C. en haute Ardèche

Fabien Delrieu, Aline Colombier-Gougouzian, André-Marie Dendievel, Éric
Durand, Pierre Dutreuil, Amaury Gilles

► To cite this version:

Fabien Delrieu, Aline Colombier-Gougouzian, André-Marie Dendievel, Éric Durand, Pierre Dutreuil, et al.. L'enceinte de La Farre à Saint Andéol de Fourchades: un habitat fortifié du Ve S. av J.-C. en haute Ardèche. C.-A. de Chazelles; M. Schwaller; <http://www.asm.cnrs.fr/presse/parutions/249-mam-hors-serie-7>. Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale. Mélanges offerts à Bernard Dedet, 1 (hors-série n° 7), ADAL, pp.273-295, 2016, Monographies d'archéologie méditerranéenne, 978-2-912369-34-5. halshs-01579086

HAL Id: halshs-01579086

<https://shs.hal.science/halshs-01579086>

Submitted on 5 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'enceinte de La Farre à Saint-Andéol-de-Fourchades.

Un habitat fortifié du V^e s. av. J.-C. en haute Ardèche

par Fabien DELRIEU, Aline COLOMBIER-GOUGOUZIAN, André-Marie DENDIEVEL,
Éric DURAND, Pierre DUTREUIL et Amaury GILLES

1. CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Le site fortifié de La Farre à Saint-Andéol-de-Fourchades en Ardèche est localisé aux confins du versant oriental du massif volcanique du Mézenc et des éminences cristallines constitutives du Velay oriental (fig. 1). Le versant ardéchois de ce massif est caractérisé par des pendages particulièrement forts et une topographie très tourmentée. Le site de La Farre colonise la partie sommitale d'une ligne de crêtes constituée de plusieurs éminences dont l'axe s'articule du nord ouest vers le sud est. Son sommet culmine à 1107 m d'altitude. Il est situé au sud-est du sommet de Coudiol (alt. 1073 m) qui est également constitutif de la même ligne de crête. Cet ensemble topographique est limité au sud par le cours de la Dorne et au nord par le ruisseau d'Eysse. Le site se situe à environ dix kilomètres à l'ouest du Cheylard, principale agglomération de ce secteur de l'Ardèche, bordée par le cours de l'Eyrieux. La vue depuis le site est tout à fait remarquable et permet une vision à 360° vers les sommets du Mézenc, à l'ouest, et en direction de la vallée du Rhône, à l'est. Il faut donc considérer cette éminence comme un point remarquable de la région, visible de la majorité des points d'un territoire dont il marque le paysage de manière spectaculaire. Il domine notamment une bonne partie du cours de l'Eyrieux qui est à juste titre considéré comme l'un des principaux axes de communication entre la moyenne vallée du Rhône (au niveau de La Voulte, à équidistance entre Valence et Montélimar) et le Velay via les Boutières puis le massif du Mézenc.

2. CADRE GÉOLOGIQUE

La région des Boutières, très accidentée, correspond au glacis tectonique oriental du massif du Mézenc. Le sommet de La Farre forme l'une des intrusions de phonolite les plus orientales du massif du Mézenc, avec celle de Ribefaute, située 2,7 km plus à l'est. Le suc de phonolite de La Farre repose directement sur un secteur de socle granitique et est associé à une coulée basaltique de plateau. Les éboulis cryoclastiques qui le recouvrent forment un chaos de blocs autour du site. La variété des ressources géologiques disponibles s'enrichit encore par la présence d'un dyke de rhyolite au lieu-dit de Soulage (intrusion de roche volcanique composée de phénocristaux de quartz et de feldspath visibles à l'œil nu). D'autre part, un gisement de gneiss et un dépôt d'argiles lacustres présentant des niveaux de lignite sont situés à une distance de respectivement un et deux kilomètres au nord de La Farre. Cet ensemble de phénomènes géologiques fait de ce sommet un site naturellement fortifié et difficile d'accès.

3. CONTEXTE PALÉOENVIRONNEMENTAL

Le massif du Mézenc, dont l'éminence de La Farre forme l'un des sommets les plus orientaux, est un secteur de moyenne montagne, situé entre 800 et 1 754 m d'altitude, qui présente une pluviométrie relativement abondante (environ 1 125 mm d'eau par an). Ces conditions permettent le développement de nombreuses zones

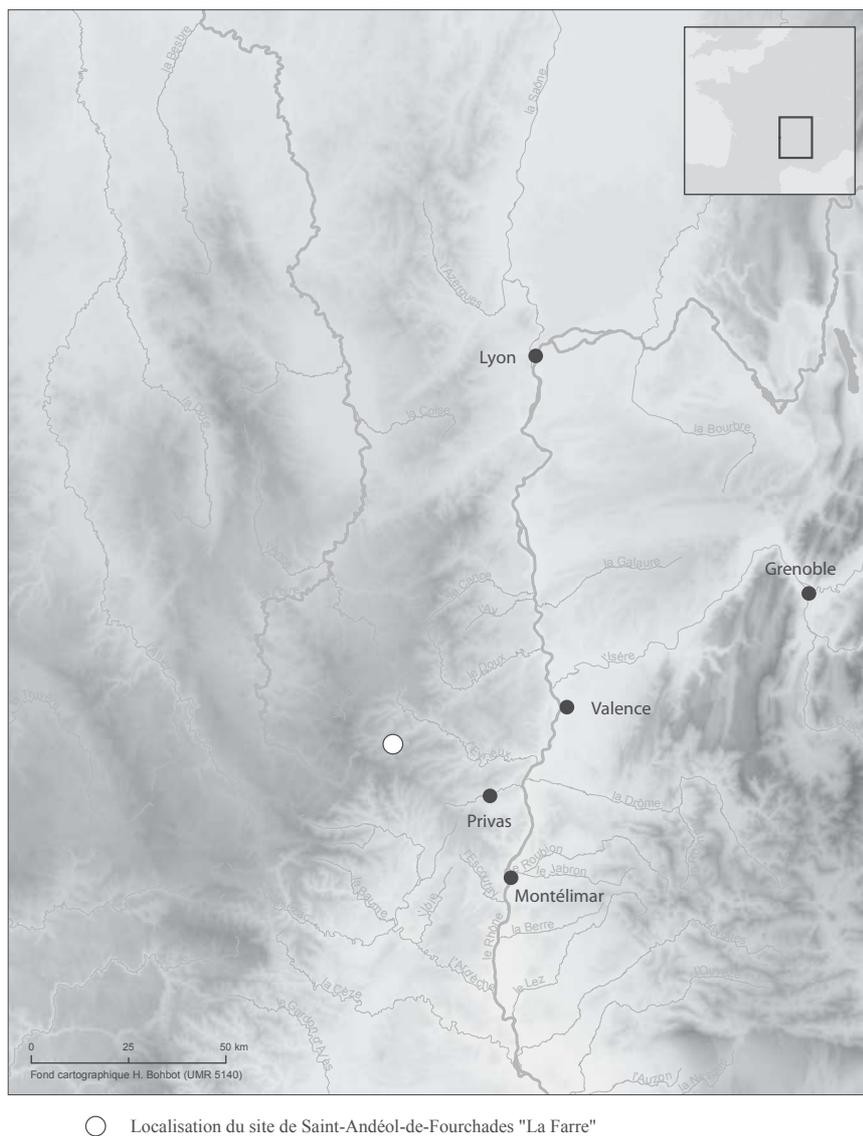


Fig. 1 : Localisation du site de Saint-Andéol-de-Fourchades « La Farre ».

humides et de tourbières capables d'accumuler et de conserver la matière organique tout au long des millénaires (Cubizolle, Sacca 2011). Dès le milieu du XX^e s., les zones humides du massif du Mézenc ont attiré les chercheurs travaillant à la reconstitution des environnements passés en relation avec l'histoire des activités humaines (Lémée 1946 et 1953 ; Couteaux 1978 et 1984 ; Beau-lieu *et al.* 1984 ; Bonifay 1987 ; Thouveny *et al.* 1994 ; Andrieu-Ponel *et al.* 1995). Ces travaux sont aujourd'hui en cours d'actualisation grâce au renouvellement des problématiques portant sur l'évolution et l'anthropisation de l'environnement à l'aide de projets de recherches pluridisciplinaires (Dendievel 2012 ; Defive 2013 ; Dendievel *et al.* 2014). L'ensemble de ces données permet notam-

ment de retranscrire l'évolution de l'environnement local et régional à la fin de la période protohistorique.

La présence d'un palier radiocarbone lors de la dégradation climatique de l'âge du Fer empêche la datation précise des données paléoenvironnementales disponibles. Il est néanmoins possible de préciser les conditions environnementales de cette période dans les grandes lignes, grâce à la présence de marqueurs polliniques comme le charme (*Carpinus*), présent dès le début de l'âge du Fer (Richard 1999). Documenté dans la tourbière de Chaudeyrolles (Couteaux 1984) et dans la sédimentation du lac de Saint-Front (Andrieu-Ponel et Reille, inédit), l'environnement apparaît dès cette période modifié par l'Homme. Les Indices Pol-

liniques d'Anthropisation (IPA) enregistrés correspondent à des occurrences de grains de pollen de Plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*) et d'Oseille (*Rumex sp.*). L'apparition et la présence récurrente de ces deux taxons, et plus globalement l'augmentation des taux de Poacées, semblent indiquer une ouverture du paysage d'origine anthropique à l'échelle régionale (Behre 1981 ; Brun 2011). Le déclin de la hêtraie débute également lors de cette période et pourrait être associé à des activités de défrichage mais ces indices tenus demandent encore à être précisés. Si l'âge du Fer, semble apparaître comme une phase d'intensification de la présence humaine dans le massif du Mézenc, la situation est différente par la suite. Pour la période gallo-romaine, le nombre de sites mis au jour est faible (Dendievel 2012 ; Dendievel *et al.* 2014) et les informations apportées par les analyses paléoenvironnementales sont très variables d'un site à l'autre.

4. DESCRIPTION DU SITE

L'occupation humaine sur le sommet de La Farre est en premier lieu caractérisée par la présence d'un système défensif, grossièrement circulaire, enserrant la partie sommitale de l'éminence. Il est constitué d'un rempart en pierres sèches doté d'une longueur d'environ quatre cent mètres (fig. 2). Son tracé n'est que partiellement complet puisque qu'il s'interrompt dans sa partie méridionale sur une trentaine de mètres. Cette interruption correspond à l'adossement du système défensif à une falaise qui domine d'une quinzaine de mètres le versant empierré de l'éminence. La surface ainsi enclose correspond à 1,06 hectare.

4.1. Le rempart

Le rempart est doté d'une architecture de pierres sèches (fig. 3) à base exclusive de blocs de phonolite, matériel local d'origine volcanique présent en abondance sur le site même. Sa largeur varie de deux à trois mètres suivant les secteurs avec une récurrence notable à 2,5 m de large. Son élévation est largement tributaire du pendage du sol sur lequel il est installé, elle varie de ce fait de 0,6 à plus de 1,8 m de haut. L'appareil présente un caractère fruste avec l'utilisation de blocs aux gabarits forts dissemblables (fig. 4). Il est ainsi fréquent de voir sur la même section des blocs de phonolite pouvant présenter un diamètre six à sept fois plus important que son voisin. D'un point de vue architectural, le rempart est parementé intérieurement et extérieurement. La masse interne de cet assem-



Fig. 2 : Vue aérienne du site de Saint-Andéol-de-Fourchades « La Farre ».



Fig. 3 : Vue d'une section du rempart depuis l'extérieur du site (Cliché F. Delrieu).

blage est constituée de blocs de phonolite disposés sans ordre apparent. Ces modalités architecturales : largeur de deux à trois mètres, appareil fruste, parement interne et blocage inorganisé semblent être une norme pour les sites fortifiés ardéchois ou ligériens que ceux-ci soit protohistoriques (Lagorce « Le Chambon », Delrieu *et al.* 2014 ou Bourg-Saint-Andéol « Bois Sorbier 1 », Durand 2012) ou pour l'heure non attribués chronologiquement (Saint-Symphorien-de-Mahun « Le Chirat Blanc » ou Véranne « Les Trois Dents », « Saint-Sabin » et « Château Bélize » dans le massif du Pilat, Delrieu, Dutreuil 2013). Le



Fig. 4 : Vue du parement externe du rempart (Cliché F. Delrieu).

rempart est doté de deux interruptions nettes qui, d'après certains auteurs, pouvaient correspondre à des portes (Teyssier 1977). La première et la plus massive est située le long du segment sud-ouest du système défensif. Il s'agit d'une porte à recouvrement parfaitement insérée dans le tracé du rempart (fig. 5). Elle semble avoir été aménagée de manière concomitante à ce dernier. Cette porte possède une longueur de quinze mètres environ et une largeur de 1,5 m. Sa partie interne a été parementée des deux côtés et forme un coude dont la pointe de l'angle se situe au niveau de l'axe du rempart. La partie externe de cet aménagement présente un aspect ruiné. L'éboulement des blocs de phonolite ne permet pas, en l'absence de fouilles, de déterminer si elle était également dotée d'un parement. La seconde interruption du rempart présente une largeur de deux mètres environ et ne semble pas dotée de parements internes. Elle correspond à une simple ouverture aménagée postérieurement à la construction du système défensif et à l'utilisation initiale de l'enceinte. Il n'est toutefois pas exclu qu'elle soit plus récente et liée à l'aménagement du chemin de randonnée moderne qui dessert l'intérieur du site en utilisant cette interruption. Il est probable que la seule entrée desservant initialement l'intérieur du site lors de la genèse de son fonctionnement corresponde à la porte à recouvrement aménagée le long du segment sud-ouest du rempart.

4.2. Les bâtiments en pierres sèches

L'élément qui a frappé l'imagination et suscité l'intérêt des premiers archéologues ayant visité le site est sans conteste la présence de soixante six bâtiments

en pierres sèches observables dans l'emprise délimitée par le système défensif. Ils présentent une certaine récurrence dans leur morphologie. La majorité d'entre eux se caractérise par un format quadrangulaire, souvent carré, avec des côtés variant de trois à cinq mètres de long. Tous les bâtiments sont bâtis en pierres sèches à l'aide de blocs de phonolite. D'une manière générale leur construction présente un caractère fruste avec des appareils peu soignés et l'utilisation de blocs de phonolite aux gabarits très variables. Certains d'entre eux sont disposés de manière jointive avec la limite interne du rempart (adosés sans chaînage). Dans ce cas de figure, il est indubitable qu'ils aient été aménagés après l'érection du rempart et non pas de manière concomitante. D'autres bâtiments possèdent une emprise qui déborde ponctuellement sur la partie sommitale du rempart lorsque son parement interne est enseveli par l'érosion s'étant accumulée après abandon en arrière de sa limite interne (éboulement des assises supérieures). Dans ce cas de figure, ces bâtiments ont été aménagés après l'abandon du rempart et à la suite de son éboulement. Dans tous les cas, les connexions stratigraphiques observées entre les bâtiments de pierres sèches et le rempart semblent indiquer une antériorité de l'aménagement voir du fonctionnement de ce dernier par rapport aux premiers cités.

5. HISTORIQUE DES RECHERCHES

Le site de La Farre est connu depuis le XIX^e siècle. En effet, la présence de son imposante fortification en phonolite associée aux bâtiments en pierres sèches a très tôt suscité l'intérêt des premiers archéologues ardéchois. Ainsi le site est signalé dès 1861 par J. Rouchier puis en 1929 par P. Camus qui sans surprise l'attribue à la période gallo-romaine en lui conférant une fonction de camp ou de poste de surveillance. Le dernier cité évoque cependant sa possible correspondance avec la période protohistorique en évoquant une éventuelle fonction d'*oppidum*. Le site est visité à plusieurs reprises par des archéologues locaux et fait même l'objet d'un relevé topographique complet en 1975 sous la houlette de Gérard Rosina, géomètre expert au Chambon-sur-Lignon en Haute-Loire. Ce relevé de grande qualité est encore parfaitement opérant à l'heure actuelle et permet notamment de recenser les soixante six bâtiments en pierres sèches observables dans l'emprise du système défensif. Il faut attendre deux années de plus, en 1977, pour voir les premières fouilles officielles se développer sur le site. Elles se déroulent à la fin du mois d'août sous la direction de

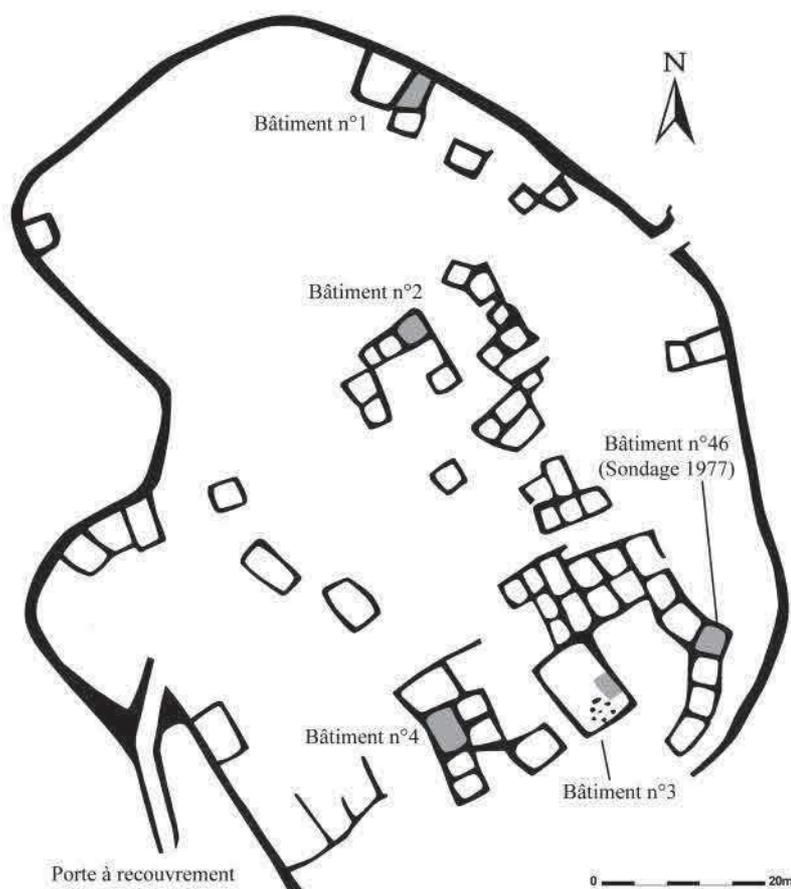


Fig. 5 : Plan du site et localisation des bâtiments sondés en 1977 et 2014 (d'après Dupraz, Fraisse 2001, p. 332, actualisé).

l'abbé Teyssier (Teyssier 1977), un érudit local qui avait déjà fouillé un dolmen dans le secteur (Echamp, commune de Borée). Il était alors considéré comme l'un des meilleurs connaisseurs de l'archéologie du plateau ardéchois. Il sélectionne un bâtiment situé à l'est du site (n°46) dont il fouille 2 m² le long de la limite interne du mur de délimitation (fig. 5). Il observe une stratigraphie peu claire et note l'absence de niveau archéologique structuré (Teyssier 1977). Il collecte cependant plus de quatre cent tessons de facture protohistorique, quelques tessons tournés ainsi qu'une hache polie en roche verte de petit format. Ce matériel, d'abord présenté par l'abbé Teyssier en 1980 à la Fédération Ardéchoise de la recherche Préhistorique et Archéologique, est ensuite dessiné par Henri Saumade en 1982 (Saumade 1996). Il est finalement redessiné et étudié en 1994 par Bernard Dedet et Eric Durand (fig. 6 et 7) qui attribuent l'ensemble au V^e s. av J.-C. (Durand, Lefebvre 1994). Ils observent également la présence de tessons tournés attribuables à l'Antiquité tardive ou au Moyen âge. La reprise de la documentation de l'abbé Te-

yssier ne permet cependant pas d'établir définitivement l'attribution chronologique du bâtiment fouillé, les connexions stratigraphiques décrites laissant la place à plusieurs interprétations divergentes.

6. DONNÉES RÉCENTES

En 2014, le site a fait l'objet d'une campagne de sondages dans le cadre d'un programme consacré à l'habitat fortifié à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer sur le versant oriental du Massif Central (dir. Fabien Delrieu). L'objectif principal de cette intervention était de préciser de manière claire la ou les attributions chronologiques des bâtiments de pierres sèches observés dans l'emprise du système défensif.

Pour parvenir à ce résultat, quatre bâtiments ont été testés par le biais de sondages plus ou moins étendus. Le choix des bâtiments sondés a privilégié la diversité des contextes de leur implantation avec un bâtiment adossé à la limite interne du rempart situé au nord du site (bâti-

ment n°1), un bâtiment accolé à deux autres structures de même type au centre du site, dans sa partie sommitale (bâtiment n°2), un grand bâtiment situé au centre de la moitié méridionale du site (bâtiment n°3) et un petit bâtiment accolé situé à quelques mètres du bâtiment n°3 (bâtiment n°4). Cet échantillonnage des différentes configurations observées dans l'implantation et l'organisation des bâtiments devait permettre de déterminer la présence d'une ou plusieurs séquences chronologiques dans l'évolution du bâti à l'intérieur du système défensif (fig. 5).

6.1. Le bâtiment n°1

Le bâtiment n°1 est situé au nord du site (fig. 5), accolé à la limite interne du rempart. Il se présente sous la forme d'un aménagement de pierres sèches (fig. 8). Il est délimité au nord-ouest par une section de mur de 2,5 m de long pour 0,5 m de large, au sud-ouest par une section de mur de quatre mètres de long pour une largeur variant de 0,5 m à un mètre et au sud-est par l'aménagement d'un accès. Ce dernier élément correspond à la présence de deux piédroits constitués par autant de blocs de phonolite. Lors de la fouille de la moitié sud-est du bâtiment, il est rapidement apparu que sous les blocs de surface apparaissait immédiatement le substrat géologique (phonolite). Ce niveau géologique sert de support aux assises initiales des murs de délimitation du bâtiment. Les deux blocs constitutifs du système d'accès à l'intérieur reposent également à la surface de ce niveau géologique tout comme l'assise initiale du parement interne du rempart. Aucun niveau archéologique n'a pu donc être identifié dans l'emprise de ce bâtiment. Sa genèse puis son fonctionnement n'ont pu être attribués chronologiquement. Le seul élément de chronologie relative ayant pu être mise en évidence permet seulement de situer l'aménagement de ce bâtiment postérieurement à la construction du rempart sans qu'il soit possible de quantifier ce hiatus.

6.2. Le bâtiment n°2

6.2.1. Localisation et description

Le bâtiment n°2 se situe à peu près au centre de l'emprise délimitée par le rempart (fig. 5). Cette zone correspond à la partie sommitale du site qui culmine ici à 1107 m d'altitude. Il fait partie d'une série de trois bâtiments accolés. Ils présentent tous trois une morphologie similaire avec une longueur d'environ six mètres pour une largeur de trois mètres en moyenne (mesure prise au

centre des murets de délimitation). Ils sont orientés du nord-ouest vers le sud-est dans le sens de la longueur. Le bâtiment n°2 est situé à l'extrémité nord-est de la série.

6.2.2. Aménagements observés (fig. 9)

6.2.2.1. Un lambeau de sol protohistorique (US 001)

Lors de la fouille de la moitié sud-est du bâtiment, il a été possible d'observer une zone caractérisée par un sédiment plus clair et surtout par la présence de nombreux tessons exclusivement protohistoriques posés à plat (fig. 10). Ils possédaient, pour certains, un gabarit plus important que ceux mis au jour dans les autres niveaux (jusqu'à douze centimètres de côté). Cette zone, qui correspond à l'US 001, recouvre substrat phonolitique. Elle est scellée par l'assise initiale du muret de limitation nord oriental du bâtiment n°2. Ce niveau possède une emprise (dans la zone fouillée) de deux mètres de longueur du nord ouest vers le sud-est pour une largeur moyenne avoisinant les 0,5 m soit une surface d'environ 1 m². Ce niveau possède tous les attributs d'un lambeau de sol protohistorique, préservé des occupations postérieures et sur lequel est fondé le muret nord-est du bâtiment n°2. Le mobilier céramique issu de son dégagement surfacique permet de l'attribuer chronologiquement au V^e s. av. J.-C.

6.2.2.2. Le bâtiment

Le bâtiment n°2 est délimité par deux murets de pierres sèches au nord-est et au sud-ouest et par une accumulation de blocs de phonolite qui dessine une abside grossière au nord ouest. Ces murets sont en partie éboulés mais conservent ponctuellement une hauteur conservée pouvant atteindre 0,5 m pour une largeur variant de 0,6 à 0,8 m suivant les secteurs. Il faut également noter que la partie la plus large de ce bâtiment correspond à l'abside renforcée par une accumulation de blocs de phonolite. Localisée au nord-ouest du bâtiment, cette abside était orientée pour le protéger des vents dominants hivernaux. Ces murets délimitent une zone d'environ 11 m² qui n'est pas close en direction au sud-est. D'un point de vue stratigraphique, les murets de délimitation sont fondés soit directement sur le substrat (muret sud-ouest et abside) soit sur le sommet du niveau d'occupation protohistorique (US 001). Son assise initiale est en connexion avec le niveau d'occupation tardo-antique (US 003). Il est donc évident que le bâtiment a été érigé pos-

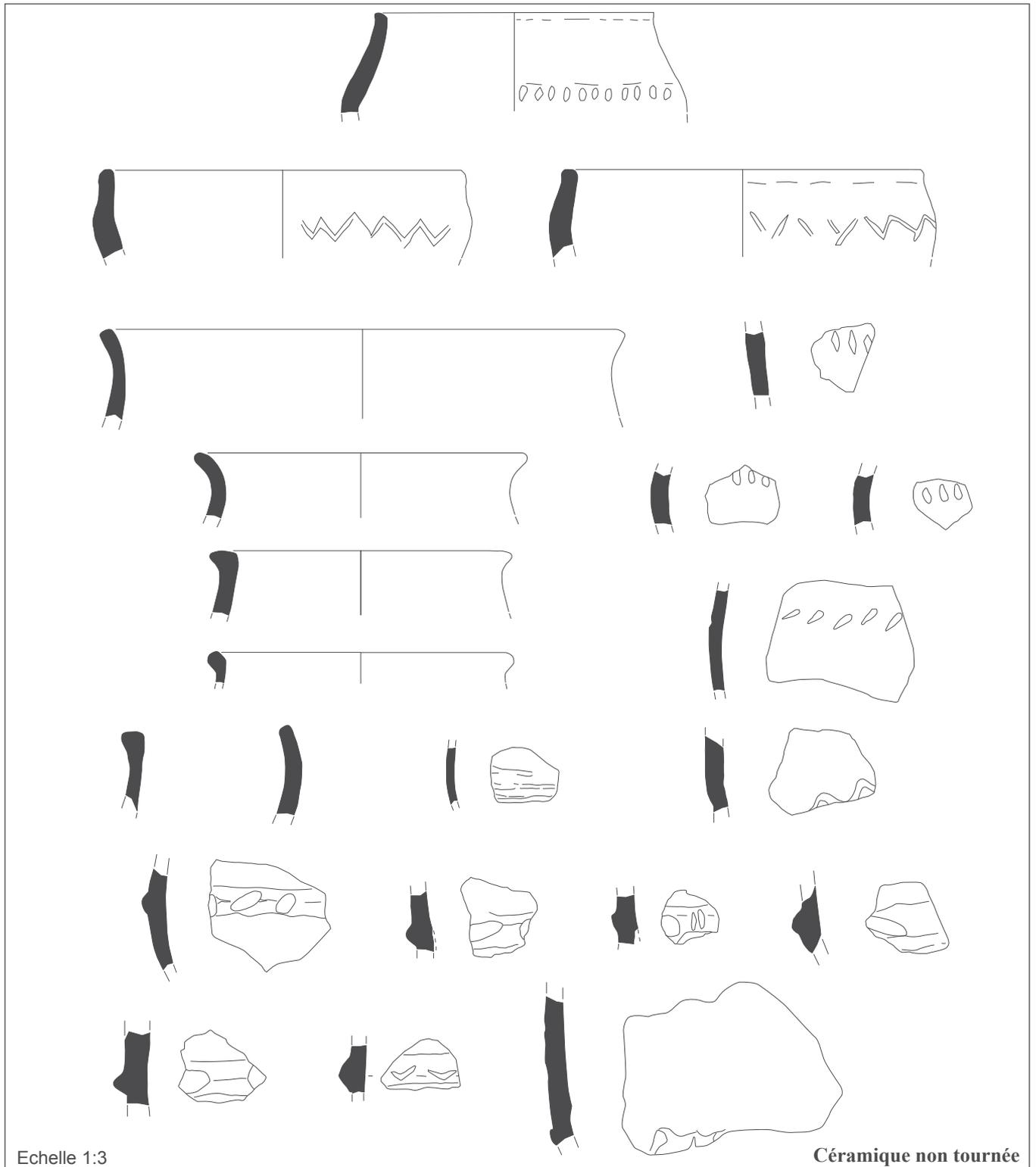


Fig. 6 : Céramique protohistorique mise au jour par l'abbé Teyssier en 1977 : formes fermées et décors (dessins et DAO : E. Durand).

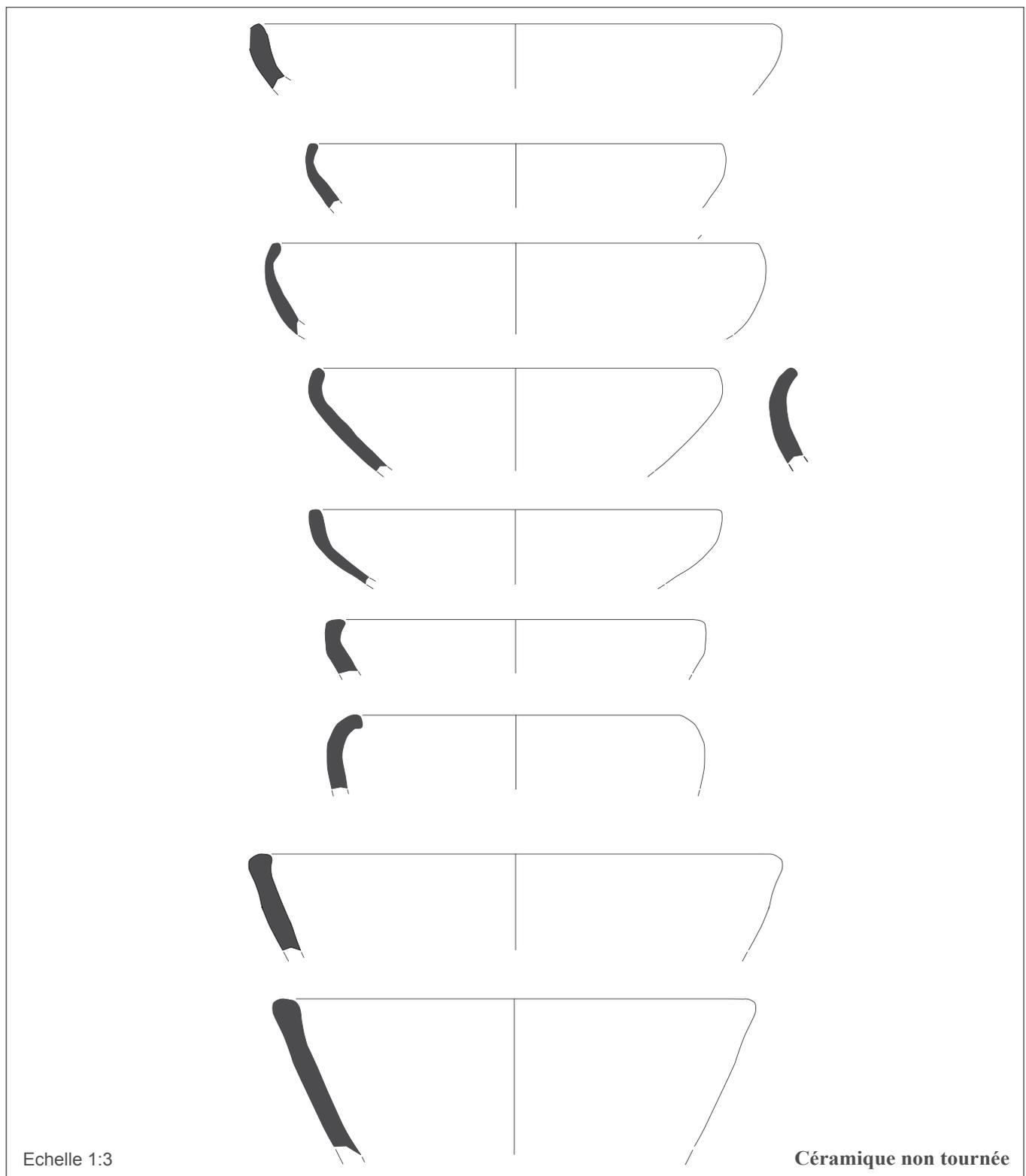


Fig. 7 : Céramique protohistorique mise au jour par l'abbé Teyssier en 1977 : formes ouvertes (dessins et DAO : E. Durand).

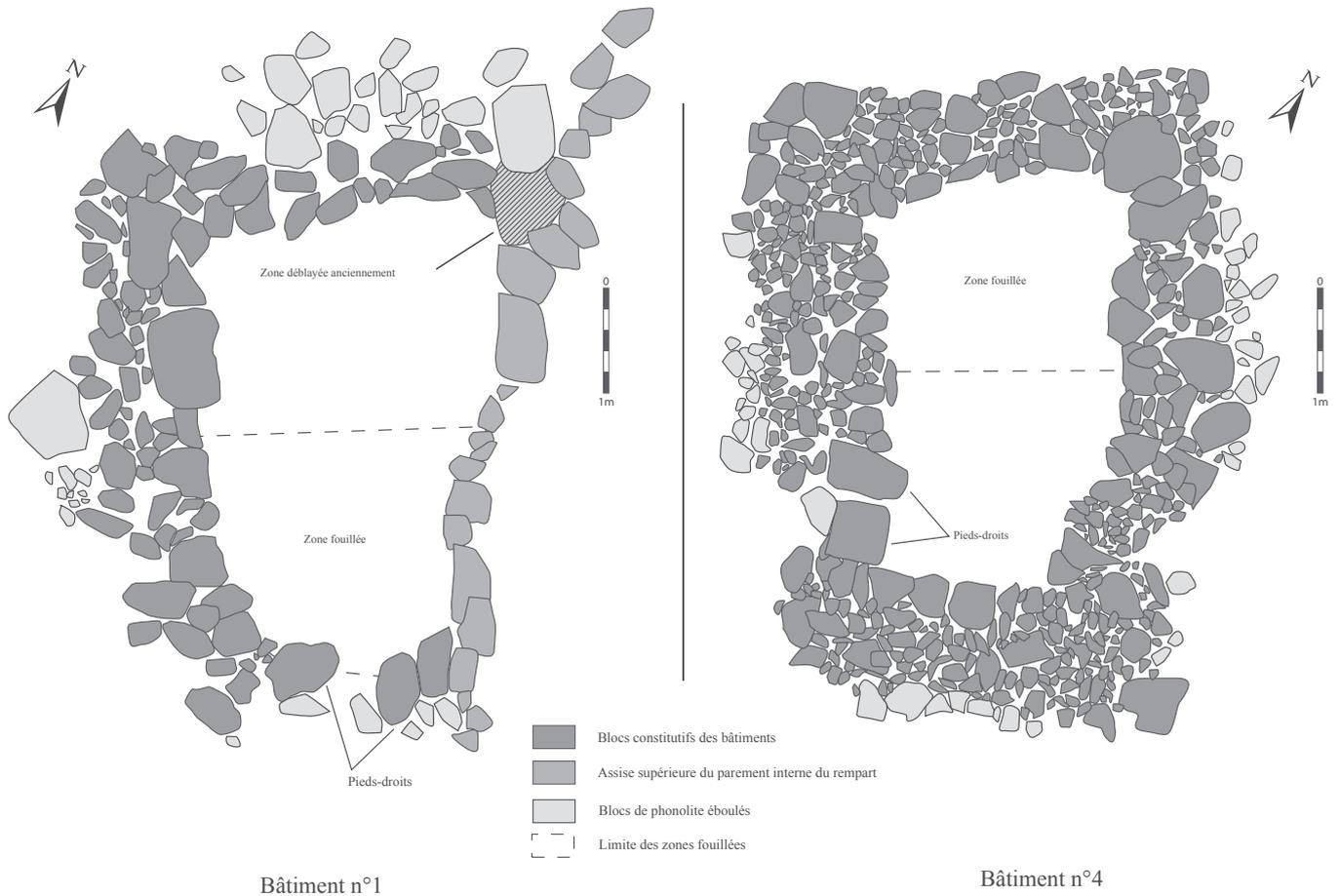


Fig. 8 : Relevé en plan des bâtiments n°1 et 4 (DAO : F. Delrieu).

térieurement à l'occupation protohistorique du site et de manière probable en concomitance avec l'occupation de l'Antiquité tardive qui se développe par la suite.

6.2.2.3. L'aménagement du sol du bâtiment (US 002)

Cet aménagement du sol du bâtiment correspond à un aplanissement de sa surface interne par un comblement intentionnel des infractuosités du substrat phonolitique. Ce dernier présente une surface particulièrement irrégulière avec la présence ponctuelles de dépressions importantes. C'est le cas dans la partie centrale du bâtiment où une faille d'environ 0,9 m de longueur d'est en ouest (largeur inconnue) a été identifiée lors de la fouille de la moitié nord-ouest du bâtiment. Le fond de cette importante dépression naturelle a été colmaté par un apport de limon et de blocaille (US 002). C'est au sommet de ce comblement intentionnel que se développe ensuite l'occupation tardo-antique matérialisée par l'US 003. Le mobilier identifié lors de la fouille partielle de cette

faille est principalement constitué de tessons protohistoriques au format centimétrique ainsi qu'à quelques tessons de céramique tournée et de verre attribuables à l'Antiquité tardive.

6.2.2.4. Un niveau de l'Antiquité tardive (US 003)

Un niveau d'occupation a pu être identifié dans l'a totalité de l'emprise du bâtiment n°2. Il correspond à l'US 003 dont la partie superficielle semble être un niveau de circulation comme l'atteste la présence de plusieurs dalles de phonolite posées à plat dans la partie centrale du bâtiment. Il est en connexion stratigraphique avec l'assise initiale du muret de délimitation sud-ouest du bâtiment n°2 ce qui valide leur contemporanéité de fonctionnement. Son emprise correspond quasiment à l'intégralité de la partie interne du bâtiment à l'exception de l'emprise de l'US 001 (niveau protohistorique) et des zones où le rocher affleure (partie nord du bâtiment principalement). Le mobilier archéologique

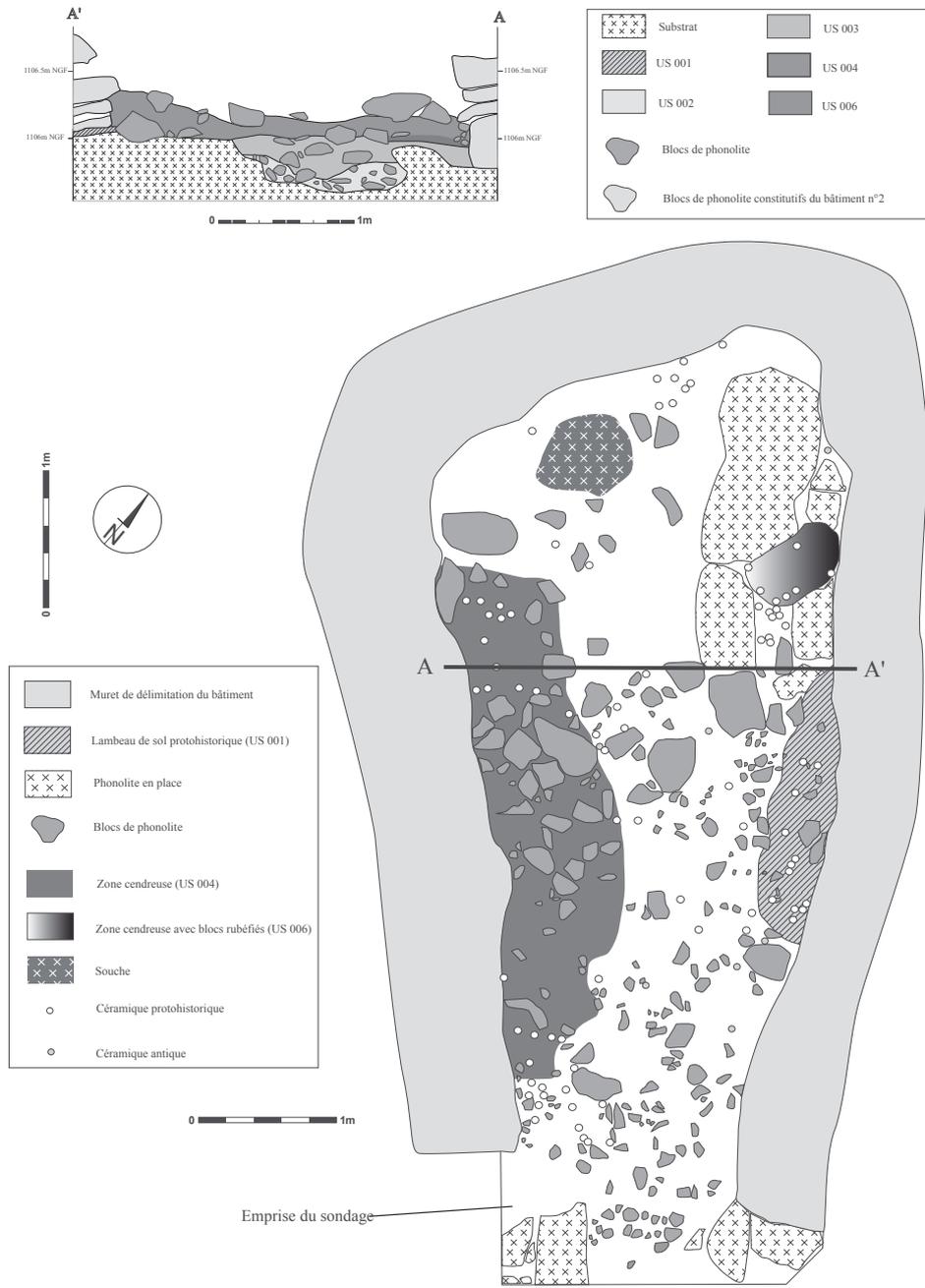


Fig. 9 : Relevé en plan et en coupe du bâtiment n°2 (DAO : F. Delrieu).

mis au jour est constitué de tessons protohistoriques de petit format qui sont présents dans ce niveau en position secondaire. On note aussi la présence de tessons de céramique tournée et de fragments de verre attribuables à l'Antiquité tardive. C'est bien l'ensemble de ces éléments, les plus tardifs, qui permet d'attribuer chronologiquement ce niveau d'occupation ainsi que le fonctionnement du bâtiment comme l'attestent les connexions stratigraphiques observées.

6.2.2.5. *Un aménagement à la fonction incertaine (US 006)*

A l'extrémité septentrionale du bâtiment, une accumulation de petits blocs de phonolite rubéfiés a pu être caractérisée. Ils possèdent un format modeste avec des côtés dont la longueur n'outrepasse jamais les cinq centimètres. Cette accumulation de blocs rubéfiés associés à un limon argileux particulièrement cendreuse colmate sur

environ cinq centimètres d'épaisseur une infractuosité du banc de phonolite affleurant dans cette partie du bâtiment. En surface, cet aménagement possède une emprise circulaire d'environ 0,4 m de côté. Le mobilier archéologique mis au jour lors de sa fouille est uniquement constitué de tessons protohistoriques attribuables au V^e s. av. J.-C. Cette attribution chronologique ne constitue cependant qu'un terminus eu égard à la forte proportion de tessons protohistoriques en position secondaire localisés dans les niveaux de l'Antiquité tardive. Cet aménagement qui pourrait correspondre à la vidange totale ou partielle d'un foyer peut également être associé à la mise en place du sol de circulation de l'Antiquité tardive (US 003) ou à une structure ponctuelle liée à l'occupation protohistorique du site (US 001). En l'absence de toute connexion stratigraphique observable, son attribution chronologique reste pour l'heure impossible à établir.

6.2.2.6. Un espace dédié à la vidange de foyers (US 004)

Une importante zone cendreuse correspondant à l'extension de l'US 004 a pu être observée lors de la fouille du bâtiment n°2. Cette zone est localisée le long de la limite interne du muret de délimitation sud-ouest du bâtiment n°2. Elle possède une longueur d'environ trois mètres du nord-ouest vers le sud-ouest pour une largeur de 0,6 m en moyenne. Son épaisseur possède une puissance variant de cinq à six centimètres. Ce niveau est constitué d'un limon brun très cendré avec de multiples inclusions de charbons de bois. Ces éléments sont caractéristiques d'une accumulation de plusieurs vidanges de foyer. La séquence sédimentaire recouvre ponctuellement le niveau d'occupation de l'Antiquité tardive (US 003) tout en étant en contact avec la limite interne du muret de délimitation du bâtiment. Sa mise en place est donc postérieure à l'aménagement du bâtiment n°2 et postérieure ou synchrone du fonctionnement du niveau d'occupation attribuable à l'Antiquité tardive. Le mobilier mis au jour lors de sa fouille (moitié nord-ouest du bâtiment) ou de son dégagement superficiel (moitié sud-est du bâtiment) est exclusivement constitué de tessons protohistoriques très fragmentés indubitablement présents dans ce niveau en position secondaire.

6.2.3. Evolution chronologique du bâtiment

Dans un premier temps, le secteur fouillé est marqué par la présence d'un niveau protohistorique (US 001) correspondant à l'occupation initiale du site de La Farre. En



Fig. 10 : Tessons protohistoriques posés à plat en surface de l'US 001 : bâtiment n°2, niveau du V^e s. av. J.-C. (cliché : F. Delrieu).

suite, au cours de l'Antiquité tardive, ce sol sert de support à la fondation de certaines parties du muret de délimitation du bâtiment (nord-est du bâtiment) alors qu'il est ponctuellement démantelé dans d'autres secteurs de ce même aménagement (nord ouest et sud ouest). Une fois érigée, la partie interne du bâtiment est aplaniée et les interstices du substrat sont colmatés (US 002 et peut être US 006). C'est sur cette surface que se développe ensuite l'occupation de l'Antiquité tardive caractérisée par la présence d'un probable niveau de circulation ou sol (US 003). Par la suite plusieurs vidanges de foyer sont déposées et s'accumulent le long de la limite interne du muret de délimitation sud-ouest. Il est impossible pour l'heure de déterminer si ces dépôts sont contemporains ou postérieurs à l'occupation tardo-antique. Cet état correspond à la dernière séquence de fonctionnement observable du bâtiment.

6.3. Le bâtiment n°3

Ce bâtiment est localisé dans la partie méridionale de l'emprise délimitée par le rempart. Il tranche nettement, par sa taille avec les autres individus recensés sur le site. Il possède une longueur de dix mètres et une largeur de six mètres (centre du mur). De format quadrangulaire, il est délimité par quatre sections de mur en pierres sèches. Lors de sa fouille, il est rapidement apparu que sous la couche d'humus forestier (épaisseur de dix centimètres), apparaissait le désormais classique niveau de cailloutis correspondant au substrat phonolitique altéré. L'assise initiale du mur de délimitation du bâtiment n°3 reposait directement sur ce niveau géologique. Les seuls éléments

| US | nr | nmi | bord et forme | | fond | | décor | |
|------------------------|-----|-----|---|---|-----------------|---|-------|--|
| Bat. 2 US 002 | 111 | 4 | haute haute haute basse | lèvre éversée pot à bord droit col évasé vase situliforme, impression digité sur la lèvre | 2 (nr 3) | plat | 3 | impressions digités cordon digité ligne d'incisions verticales |
| Bat. 3 | 4 | 0 | | | 0 | | 0 | |
| Bat. 2 US 006 | 4 | 1 | basse | jatte à bord droit | 0 | | 0 | |
| Bat. 2 US 004 | 47 | 4 | basse haute haute | jatte à bord droit 2 vases à bord droit divergents lèvre épaisse débordante | 2 | | 2 | peigné |
| Bat. 2 US 003 | 193 | 14 | basse basse basse haute haute | 5 jattes à bord droites coupe à lèvre arrondie 2 coupes à lèvre plate 2 pots lèvre évasé 1 pot à col étroit cannelé, lèvre éversée | 4 (nr 10) | un plat 3 plats à rebord | 3 | peigné |
| Bat. 2 US 001 | 523 | 26 | basse basse haute haute haute basse haute | 10 jattes à bord droites 6 jattes à bord rentrant pot ovoïde à col étroit, lèvre éversée 6 pots à col convergeant bord divergeant lèvre aplatie coupe à marli col évasé | 0 | | 16 | 6 peignés 6 cordons digités un cordon incisé 2 lignes d'impression un décor de chevrons incisés |

Fig. 11 : Tableau de comptage de la céramique protohistorique issue des sondages conduits en 2014.

de mobilier mis au jour correspondaient à quatre tessons protohistoriques en contact direct avec le substrat mais sans connexion avec le mur de délimitation du bâtiment. Aucun niveau d'occupation n'a pu donc être identifié dans ce sondage localisé dans un secteur particulièrement érodé. Il semble donc pour l'heure impossible d'établir l'attribution chronologique du bâtiment n°3.

6.4. Le bâtiment n°4

Le bâtiment n°4 est localisé au sud de l'emprise délimitée par le rempart, à seulement une dizaine de mètres au

sud est du bâtiment n°3. Il possède une longueur de quatre mètres du nord ouest vers le sud est et une largeur de trois mètres du sud-ouest vers le nord-est (fig. 8). Il est accolé à un bâtiment au nord-ouest, à deux autres au nord est et à un dernier au sud est. Il est constitué de quatre sections de mur en pierres sèches constitués de blocs de phonolitique au diamètre fluctuant de 0,1 à 0,9 m. Lors de la fouille, le niveau de cailloutis caractéristique du substrat phonolitique du site est apparu sous l'humus forestier. L'intérieur du bâtiment n'a pas révélé la présence de niveaux archéologiques. Seuls trois tessons protohistoriques ainsi que cinq tessons tournés ont pu être identifiés en surface

du substrat. La présence de ces derniers éléments permet d'évoquer une attribution chronologique pour ce bâtiment centrée sur l'Antiquité tardive. Ils n'ont cependant pas été découverts en connexion avec le mur de délimitation.

6.5. La céramique protohistorique

Le site de La Farre a livré un lot de 883 tessons attribuables à la Protohistoire pour un nombre minimum de cinquante individus (fig. 11). L'essentiel du mobilier céramique provient du bâtiment n°2 (fig. 12 et 13). La céramique est généralement assez mal conservée. Les tessons présentent des traces de détérioration liées à l'acidité du sol encaissant. La quasi absence de sédimentation n'a pas permis de protéger les tessons des altérations diverses. La surface de la céramique est lessivée et, s'il est encore possible de distinguer les décors peignés, d'éventuelles traces de peinture ou d'enduit auraient été totalement effacées. Une partie du mobilier a été observée en place lors de la fouille du lambeau de sol protohistorique (bâtiment n°2, US 001). Il faut noter la présence de quelques recollages, mais la grande majorité des tessons est très fragmentée. L'ensemble de la céramique protohistorique du site de La Farre forme un lot typologiquement homogène que l'on peut attribuer à la fin du premier âge du Fer. Ce lot est marqué par la présence d'une majorité (60%) de formes basses. En particulier des jattes à bord rentrant et leur variante à bord droit, une forme assez ubiquiste qui apparaît à la fin du VI^e s. av. J.-C. mais que l'on retrouve en proportion importante sur tous les sites du V^e s. av. J.-C. aussi bien dans le méridionale de l'Ardèche (Bourg-Saint-Andéol « Bois-Sorbier 1 » Durand 2012, GrosPierre « Les Conchettes » Durand 2000) que dans la vallée du Rhône à Soyons « le Malpas » (Dutreuil 2013), « Crest-Bourbousson 1 » (Treffort 2002), Romans-sur-Isère (Durand, Franc 2015) ou de la Loire à Magneux-Hautes-Rives (Treffort 2009) ou Crainvilleux « Champs-du-Bœuf » (Jacquet, Mazuy 2003).

Les pots ovoïdes constituent un groupe également bien représenté. Ils sont généralement décorés de lignes d'impressions ou d'incisions, aucun décor de ce type n'a été découvert en 2014 sur le site mais les fouilles de 1977 (Durand 1993 : Durand 1996 en biblio. ?) en ont livrés plusieurs exemplaires (fig. 7). Ils sont présents au V^e s. av. J.-C. à Crainvilleux « Champs-du-Bœuf » (Jacquet, Mazuy 2003), Lyon (Bellon, Franc 2009), Chabeuil « Les Gachets » (Billaud 2002), Saint-Priest « Les Luêpes » (Rampoin 2009), Tournus « Les Joncs » (Perrin 1974), Guilherand-Granges « Bayard » (Robert 2014), et dans tout

le Languedoc (CNT-LOR U6b). Les jattes tronconiques sont assez bien représentées dans le corpus céramique, elles sont régulièrement attestées sur les sites attribuables à l'étape récente du 1^{er} âge du Fer mais dans des proportions moindres qu'à La Farre. Les références sont : Tournus « Les Joncs » (Perrin 1974, forme 2), à Lyon (Bellon, Franc 2009), Chambeon/Magneux-Hautes-Rives (Vermeulen 2012). Les tessons découverts présentent assez peu de décors. L'austérité de l'ornementation est l'une des caractéristiques des corpus régionaux du V^e s. av. J.-C. Les sondages conduits en 2014 ont livré des décors de cordons digités particulièrement ubiquistes car présents dans les assemblages céramique régionaux dès le Bronze ancien et sans hiatus jusqu'à La Tène moyenne. L'absence de décor d'impression serait notable si les planches de la fouille de 1977 n'apportaient pas la preuve que de tels décors existent sur le site. Des parallèles pour le vase biconique avec un décor de ligne brisé en chevrons existent sur les sites de « Crest-Bourbousson 1 » et Guilherand-Granges « Bayard » datés de la première moitié du V^e s. av. J.-C. Le décor de panse peigné, le mieux représenté de la série avec onze tessons, existe dans la vallée du Rhône à Tournon et sur les sites lyonnais et méridionaux. De même pour le décor d'impressions sur la lèvre du vase qui connaît des parallèles de l'Ardèche méridionale (Bourg-Saint-Andéol « Bois Sorbier1 », Durand 2012) à la vallée du Rhône à Tournon (Collombet 2014).

Il s'agit d'un lot qui présente tous les éléments caractéristiques du V^e s. av. J.-C. Ce fond commun se retrouve dans le groupe « moyenne-vallée du Rhône/Saône » identifié par J.-M. Treffort (Treffort 2002), mais également sur les sites d'Ardèche méridionale. Le site de La Farre « Largier » en Haute-Loire est assez comparable, il s'agit d'un probable habitat fortifié situé à environ vingt kilomètres de La Farre, dans la haute vallée de la Loire (Voruz et Treffort 2014). L'assemblage céramique présente le même fond commun hallstattien, mais certains éléments de décors absents à La Farre, ainsi qu'un hypothétique tesson de céramique grise monochrome (plus probablement tardo-antique), permettent aux fouilleurs de mettre en relation l'occupation du « Largier » avec les sites d'Ardèche méridionale. L'élément le plus caractéristique de la céramique du site de La Farre est l'absence de mobilier importé des régions méditerranéennes. Les affinités culturelles propres à la céramique issue des sondages conduits en 2014 confirme que cette occupation s'inscrit pleinement dans la culture matérielle hallstattienne documentée entre le Massif central et l'axe Rhône-Saône.

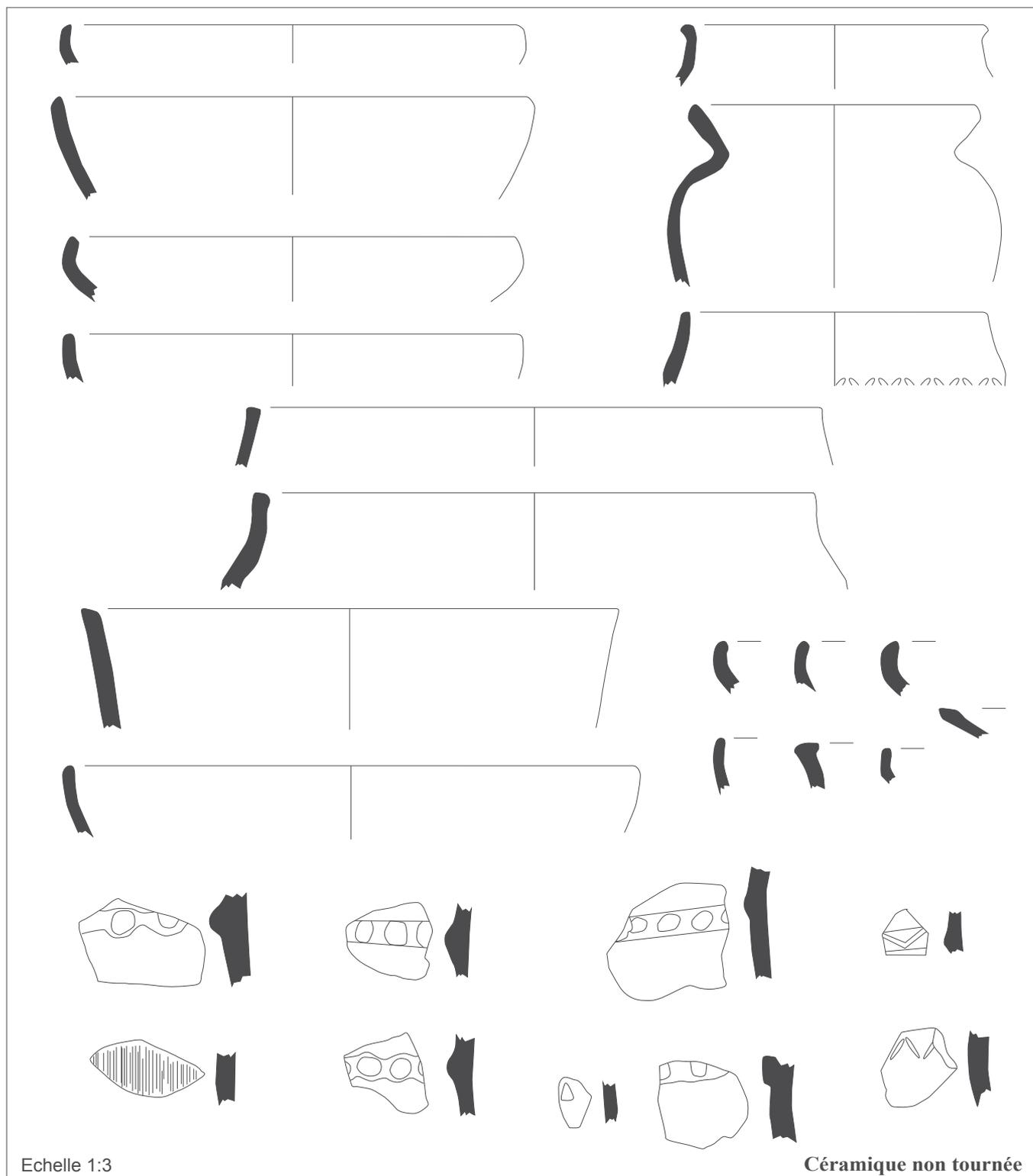


Fig. 12 : Céramique protohistorique issue de la fouille du bâtiment n°2 - US 001 (dessin et DAO : P. Dutreuil).

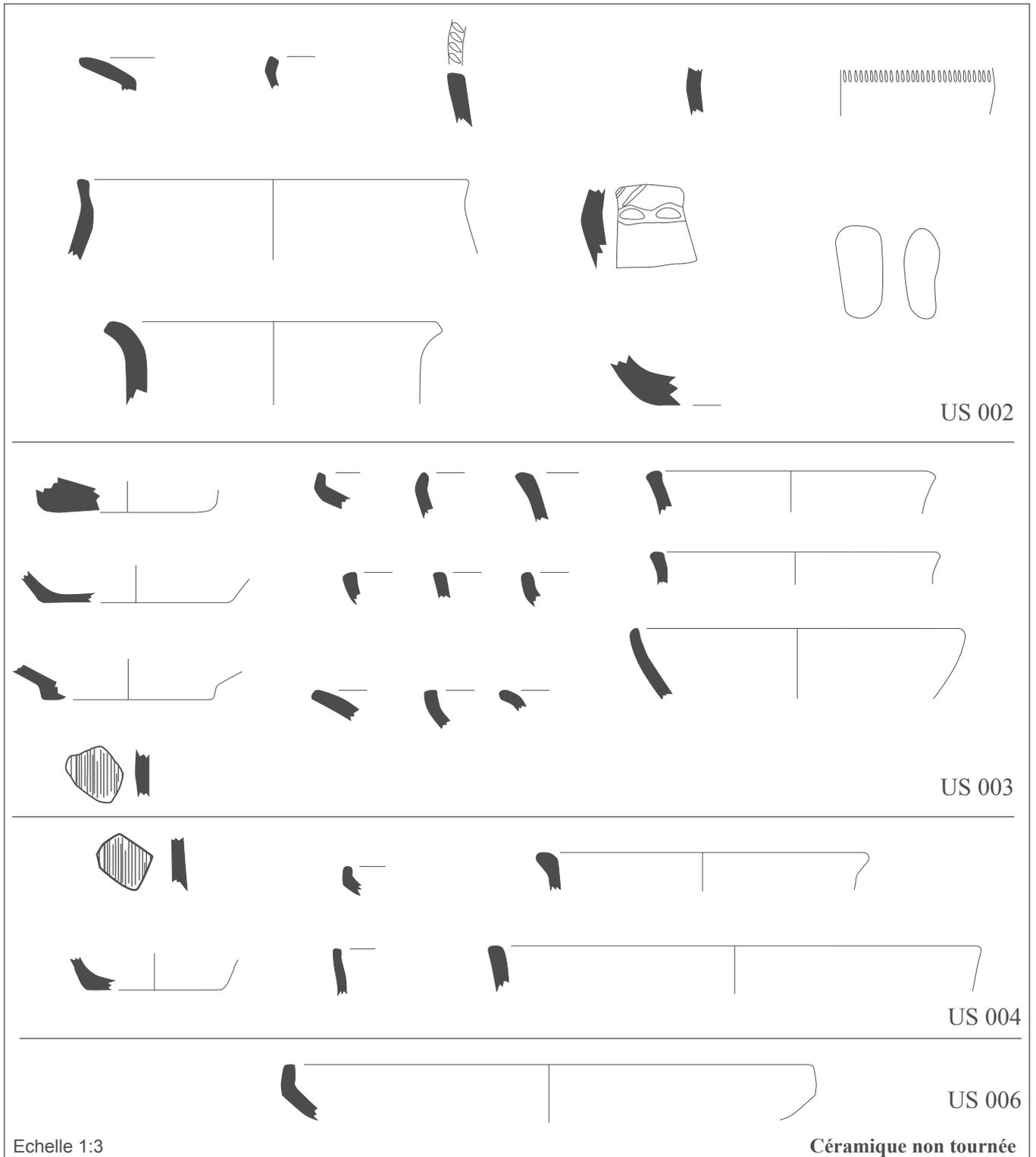


Fig. 13 : Céramique protohistorique issue de la fouille du bâtiment n°2 - US 002 à 006 (dessin et DAO : P. Dutreuil).

6.6. Le mobilier tardo-antique (fig. 14)

6.6.1. Le bâtiment 2

Quinze fragments de verre ont été découverts dont treize sont en verre incolore, avec une légère teinte verdâtre ou jaunâtre et deux en verre vert olive. Une goutte vitrifiée opaque, d'une couleur grisâtre a également été mis au jour dans l'US 003.

L'US 003 a livré sept fragments d'au moins cinq vases. Un bord à lèvre coupée et départ d'une panse évasée, en verre vert olive appartient à une coupe de type Foy 15, datée du V^e s. ap. J.-C. (Foy 1995). Deux bords à lèvre rebrûlée, en verre bulleux, incolore, à légère teinte verte sont trop fragmentaires pour en déterminer la forme, mais leur matière et le profil de leur lèvre les rattachent aux productions de gobelets ou de lampes, diffusées au début du VI^e s. ap. J.-C. Un fragment de panse présente des filets blancs opaques disposés en guirlande et ponctués de protubérances en relief, à peine visible. Cette association de décors l'identifierait comme une coupe Foy 21a, bien connues à la fin V^e-début VI^e s. ap. J.-C. Enfin, trois fragments de panses possèdent des décors : deux ont des côtes soufflées dans un moule et une troisième porte des filets blancs opaques rapportés dans la masse. Ces décors, ainsi que leur matière très pâle, à peine verdâtre ou jaunâtre, sont bien connus fin V^e-début VI^e s. ap. J.-C. Un plat à bord rentrant en céramique à revêtement argileux cuit en mode A, apparenté au type Rigoir 56 courant en moyenne vallée du Rhône (Gilles 2011) s'ajoute à la vaisselle de table en verre. Une jatte à col évasé et lèvre en bourrelet cuite en mode A est le seul vase culinaire répertorié.

Quatre fragments de deux bords à lèvre rebrûlée et de deux panses côtelées similaires à ceux de l'US 003 sont issus de l'US 004. Ils sont accompagnés par une coupe à lèvre déversée, évoquant le type Rigoir 6C, et une jatte globulaire à lèvre déversée à pâte micacée comportant des inclusions fines et un aspect lité brun-gris.

Trois fragments d'au moins deux individus ont été découverts dans l'US 006. Un pied conique, en verre incolore, à légère teinte verte appartient à la forme Foy 19 ou Foy 23. Sa matière très claire le place cependant plutôt parmi les productions du début du VI^e s. ap. J.-C. Un bord à lèvre coupée, d'un diamètre de 7 cm est identifiable à un gobelet Foy 13, daté du V^e s. ap. J.-C. On retrouve encore un plat à bord rentrant en CRA et une jatte globulaire à lèvre déversée en commune rouge. La seule nouvelle forme correspond à une jatte à col et lèvre en bourrelet cuite en mode B et présentant un aspect peigné.

Datation

La chronologie est relativement bien perçue grâce à la vaisselle en verre caractéristique de la fin du V^e et surtout du début du VI^e s. ap. J.-C. Les formes en céramiques sont des types très courants répertoriés durant le V^e s. et les rares contextes du début du VI^e s. ap. J.-C. connus à ce jour.

6.6.2. Le bâtiment 4

Les éléments identifiés lors de la fouille du bâtiment n°4 présentent un faciès comparable. La seule forme répertoriée est un pot à bord en bandeau Horry 3b (Horry 2006) qui confirme la datation centrée sur le VI^e s. ap. J.-C.

7. CONCLUSION

Les données récentes ont permis de caractériser de manière plus précise les différentes séquences d'occupation propres au site fortifié de La Farre. Il est ainsi attesté depuis les sondages de l'Abbé Teyssier en 1977 que le site fréquenté dès le Néolithique comme l'atteste le fragment de hache polie découvert alors. Les sondages conduits cette année n'ont pas permis de confirmer l'éventuelle fréquentation du site au cours de la Préhistoire récente.

La première occupation structurée mise au jour sur le site correspond au V^e s. av. J.-C. Elle avait été identifiée dès 1977 par l'Abbé Teyssier et la découverte de plus de quatre cent tessons lors du sondage du bâtiment n°46. L'extension de cette occupation à l'intérieur de l'emprise délimitée par le rempart a été documentée en 2014. Ainsi la présence de tessons protohistoriques a pu être identifiée sur la partie sommitale au centre du site (bâtiment n°2), au sud, dans l'emprise des bâtiments n°3 et 4 ainsi qu'à l'est (bâtiment n°46, sondages Teyssier 1977). Un niveau de sol a également été mis en évidence attestant que cette occupation pouvait être ponctuellement préservée de l'érosion et des remaniements postérieurs. Elle s'est avérée particulièrement dense dans certains secteurs comme l'attestent la présence des 879 tessons du V^e s. av. J.-C. mis au jour lors de la fouille de la moitié nord-ouest du bâtiment n°2 ou les quatre cent tessons contemporains collectés par l'abbé Teyssier en 1977 lors de la fouille de 2 m² du bâtiment n°46. Au delà de ce mobilier céramique (1283 tessons) et de ces lambeaux de sol ponctuellement conservés, l'occupation hallstattienne du site semble également correspondre à la mise en place du système

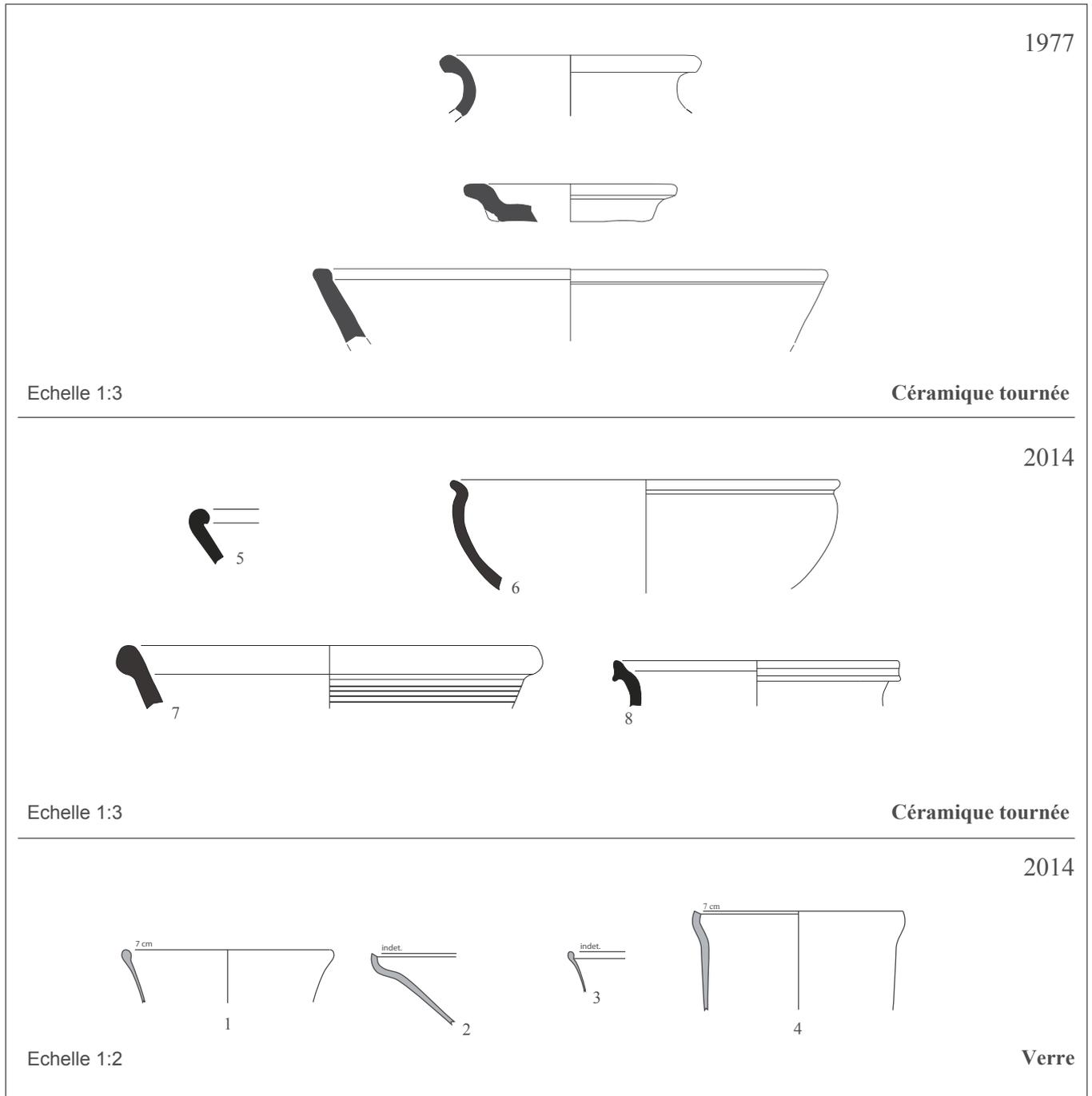


Fig. 14 : Verre et céramique tardo-antique issus des différentes fouilles conduites sur le site de « La Farre »
(dessin et DAO : E. Durand, A. Giles et A. Colombier-Gougouzian).

défensif. La présence d'une porte à recouvrement constitue ainsi un élément caractéristique de l'âge du Fer. Ce type d'entrée est en effet bien attesté dès le début du 1^{er} âge du Fer dans le nord et l'est de l'Espagne (Moret 1996) ou en Languedoc comme sur le site du Malvieu à Saint-

Pons-de-Thomières dans l'Hérault (Gorgues 2009) et présent tout au long de la séquence comme à Pech Maho à Sigean dans l'Aude (Beylier, Gailledrat 2009, p. 254) ou au Carla à Bourriège dans l'Aude (Py 1993). D'un point de vue architectural, la porte du site de La Farre

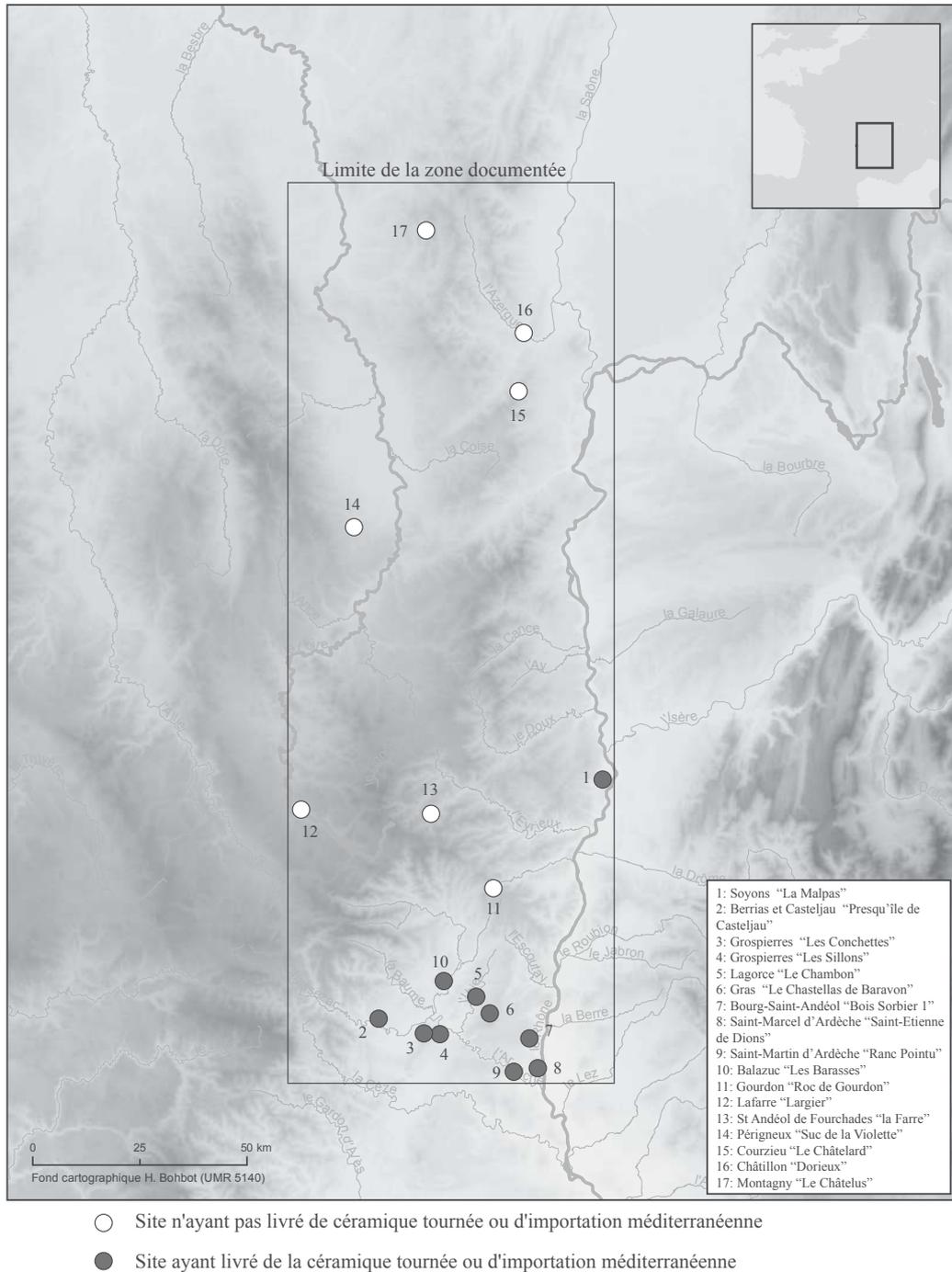


Fig. 15 : Habitats perchés ou fortifiés attribuables aux VI^e ou V^e s. av J.-C. sur le versant oriental du Massif central (DAO : F. Delrieu).

prend donc place dans un contexte clairement attribuable à l'âge du Fer et dans une ambiance architecturale marquée par les usages méditerranéens. Le rempart en lui-même présente un certain nombre de caractères parfaitement compatibles avec une attribution chronologique à la

Protohistoire et plus particulièrement à l'âge du Fer. Ainsi la présence d'un appareil en pierres sèches, d'un double parement, interne et externe avec une largeur type comprise entre deux et trois mètres sont autant d'éléments compatibles avec cette datation comme l'atteste régio-

nalement l'attribution chronologique d'autres remparts proches et contemporains comme Bourg-Saint-Andéol « Bois Sorbier 1 » (Ardèche, Durand 2012) ou Courzieu « Le Châtelard » (Rhône, Delrieu *et al.* 2014).

L'occupation du V^e s. av. J.-C. du site de La Farre se caractérise par une absence totale de céramique tournée ou d'importations méditerranéennes. Cette particularité permet de replacer ce site dans un corpus d'habitats de hauteur, attribuables aux VI^e ou V^e s. av. J.-C. sur la bordure orientale du Massif central (fig. 15). Ces sites se répartissent des Monts du Beaujolais au nord (Montagny « Bois de Châtelus », Delrieu *et al.* 2015) au Massif du Mézenc et au plateau du Coiron au sud (Lafarre « Largier », Voruz, Treffort 2014 et Gourdon « Roc de Gourdon ») en passant par les Monts du Lyonnais (Courzieu « Le Châtelard » Delrieu *et al.* 2014) ou du Forez (Périgneux « Suc de la Violette » Delrieu *et al.* 2013) en longeant la vallée du Rhône. Les différentes fouilles ou sondages conduits n'ont jamais livré de tesson tourné ou importé de l'aire méditerranéenne malgré des ensembles parfois conséquents. Ils diffèrent en ce sens des sites contemporains documentés en vallée du Rhône qui livrent des assemblages céramiques caractérisés par des proportions variant de 5 à 15 % d'importations méditerranéennes (Maza *et al.* à paraître). Ces sites de la bordure orientale du Massif central se situent en marge du commerce méditerranéen qui irrigue de ses productions les vallées du Rhône puis de la Saône sans impacter de manière visible l'intérieur du Massif central. Ce constat avait déjà été dressé pour d'autres secteurs du Massif central situés plus à l'ouest et au sud comme en Lozère, dans les Cévennes intérieures (Dedet 1990) ou dans le Forez et le Velay (Kurzaj 2006). La fortification ou le perchement de l'habitat semble donc être l'une des normes sur la bordure orientale du Massif central. Ce développement de l'usage de la fortification (naturelle ou anthropique) connaît une phase d'acmé au cours du V^e s. av. J.-C. Toutefois, la genèse de ce phénomène est à situer au siècle précédent

puisque dès le VI^e s. av. J.-C. apparaissent quelques habitats perchés ou fortifiés comme à Châtillon « Dorieux » dans le Rhône (Delrieu *et al.* 2015) ou sur le plateau de Corent (Milcent *et al.* 2014) dans le Puy-de-Dôme. Par la suite, l'intégralité de ces sites est abandonnée avant les prémices du IV^e s. av. J.-C. L'évolution de ce phénomène semble déconnectée du développement du commerce méditerranéen qui impacte de manière significative des régions proches comme la moyenne vallée du Rhône ou la basse vallée de l'Ardèche. D'autres secteurs de la Gaule tempérée, également en marge de ces échanges, connaissent le même phénomène de fortification de l'habitat au cours de l'étape récente du 1^{er} âge du Fer, c'est le cas par exemple des régions proches des côtes de la Manche (Delrieu, San Juan 2011) ou de l'océan Atlantique (Gaiffe *et al.* 1995). Le développement de ces habitats perchés ou fortifiés au cours des VI^e et V^e s. av. J.-C. semble donc être l'un des marqueurs de l'évolution de l'habitat dans une partie significative de la Gaule non méditerranéenne que ce soit dans des zones situées à l'écart ou visiblement impactées par le développement des échanges avec la Méditerranée au cours de la même séquence chronologique.

Par la suite, le site de La Farre est réoccupé au cours de l'Antiquité tardive. C'est à cette période que sont aménagés les premiers bâtiments de pierres sèches. L'habitat est contraint par le système défensif dont la genèse semble être protohistorique, comme l'atteste l'absence de chaînage entre les bâtiments de pierres sèches et la limite interne du rempart ou l'implantation de bâtiments en pierre sèches directement sur des sections déjà ruinées du rempart. Cette occupation au cours l'Antiquité tardive n'est pas véritablement une surprise. En effet, plusieurs sites fortifiés protohistoriques ont été réoccupés pendant la même période dans l'emprise même de leur système défensif, c'est le cas de sites régionaux comme à Soyons « Le Malpas » (Gilles *et al.* 2014), Montagny « Le Châtelus » (Delrieu *et al.* 2015) ou Courzieu « Le Châtelard » (Delrieu *et al.* 2014).

BIBLIOGRAPHIE

- Andrieu-Ponel et al. 1995** : V. Andrieu-Ponel, E. Bonifay, M. Reille, A. Rhoujjati, N. Thouveny, Stop 29 : Lac de St-Front, dans W. Schirmer (dir.), *Quaternary field trips in Central Europe*, Munich, Verlag Dr. Friedrich Pfeil, 1995, p. 1515-1518.
- Andrieu-Ponel, Reille 1995** : V. Andrieu-Ponel, M. Reille, *Analyse pollinique holocène de Saint-Front (carotte SFA)*, 1995, inédit.
- Beaulieu, Pons, Reille 1984** : J.-L. de Beaulieu, A. Pons, M. Reille, Recherches pollenanalytiques sur l'histoire de la végétation des Monts du Velay (Massif Central, France), *Dissertationes Botanicae*, 72, 1984, p. 45-72.
- Behre 1981** : K.E. Behre, The interpretation of anthropogenic indicators in pollen diagrams, *Pollen et Spores*, 23, 1981, p. 225-245.
- Bellon, Franc 2009** : C. Bellon, O. Franc, Lyon avant Lugdunum : l'occupation du premier âge du Fer dans son environnement naturel, synthèse de 20 ans de fouilles archéologique, dans M.-J. Roulière-Lambert (coord.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e s. av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer : actualité de la recherche, XXX^e colloque international de l'AFEAF organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006*, Dijon, Revue Archéologique de l'Est, 2009, 576 p. (27^e suppl. à la R.A.E.)
- Beylier, Gailledrat 2009** : A. Beylier, E. Gailledrat, Traditions indigènes et innovations dans les fortifications de l'aire languedocienne à l'âge du Fer : l'exemple de Pech Maho (Sigean, Aude) et du Cayla de Mailhac (Aude), *Revista d'Archeologia de Ponent*, 19, 2009, p. 251-270.
- Billaud 2002** : Y. Billaud, L'occupation du Hallstatt final des Gachets 2 à Chabeuil (Drôme), dans *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de Synthèse. Tome 2 : La Protohistoire*, Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 2002, p. 359-382 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 9).
- Bonifay 1987** : E. Bonifay, *Travaux français en paléolimnologie, Actes du colloque du Puy-en-Velay, 4, 5 et 6 octobre 1985*, Puy-en-Velay, CERLAT, 1987, 275 p. (Documents du CERLAT, mémoire n°1).
- Briand et al. 1979** : B. Briand, M. Chenevoy, J. Mergoil, J. Féraud, *Carte Géologique de la France, feuille n°817, Lamastre*, carte et notice, 1979, Marseille, BRGM.
- Brun 2011** : C. Brun, Anthropogenic indicators in pollen diagrams in eastern Franc: a critical review, *Vegetation History and Archaeobotany*, 20 (2), 2011, p. 135-142.
- Collombet 2014** : J. Collombet, *Tournon-sur-Rhône, place Jean Jaurès*, rapport de fouille préventive, SRA Rhône-Alpes, 2014.
- Couteaux 1978** : M. Couteaux, Analyses polliniques à Peyrebeille, Mézillac et Mazan (Ardèche). Evolution holocène de la végétation et genèse des sols podzoliques à horizon noir profond, *Pollen et Spores*, 20, 1978, p. 485-496.
- Couteaux 1984** : M. Couteaux, Bilan des recherches pollenanalytiques en Ardèche (France), *Bulletin de la Société royale de botanique de Belgique*, 117, 1984, p. 181-217.
- Cubizolle, Sacca 2011** : H. Cubizolle, C. Sacca, Les définitions des tourbières et des marais revisités. Pour une approche pédologique des zones humides, dans *Actes du colloque de Laon, octobre 2010*, Groupe d'Etude des Tourbières, Naturagora, 2011, p. 204-214.
- Dedet 1990** : B. Dedet, La diffusion des amphores massaliètes dans les Garrigues du Languedoc oriental, les Cevennes et la Lozère, *Etudes Massaliètes*, 2, 1990, p. 87-97.
- Defive 2013** : E. Defive, Réponse hydrosédimentaire des têtes de bassin aux fluctuations environnementales historiques en contexte de moyenne montagne tempérée : l'exemple du Velay (sud-est du Massif central, France), premiers résultats, *Quaternaire*, 24 (4), p. 461-476.
- Delrieu, San Juan 2011** : F. Delrieu, G. San Juan, Les éperons barrés et petites enceintes du Bronze final/1^{er} âge du Fer en Normandie, dans P. Barral, B. Dedet, F. Delrieu, P. Giraud, I. Le Goff, S. Marion, A. Villard-Le Tiec (dir.), *L'âge du Fer en Basse-Normandie*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, 2011, p. 51-73 (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 14).
- Delrieu, Dutreuil 2013** : F. Delrieu, P. Dutreuil, Les fortifications d'altitude en pierres sèches dans le Haut-Vivarais et le Pilat : architecture et chronologie, *Ardèche Archéologie*, 30, 2013, p. 65-71
- Delrieu et al. 2013** : F. Delrieu, P. Dutreuil, F. Granier, *L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif Central au Premier âge du Fer (Ardèche, Loire et Rhône)*, Rapport de Projet collectif de recherche, SRA Rhône-Alpes, 2013.
- Delrieu et al. 2014** : F. Delrieu, P. Dutreuil, F. Granier, *L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif Central au Premier âge du Fer (Ardèche, Loire et Rhône)* : don-

nées récentes et perspectives, *Bulletin de L'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer*, 2014.

Delrieu et al. 2015 : F. Delrieu, L. Bruneaux, A.-M. Dendievel, P. Dutreuil, B. Dubuis, R. Furestier R. Guichon, *L'habitat fortifié sur le versant oriental du Massif Central au Premier âge du Fer (Ardèche, Loire et Rhône)*, Rapport de Projet collectif de recherche, SRA Rhône-Alpes, 2014.

Dendievel 2012 : A.-M. Dendievel, *Définition du potentiel paléoenvironnemental et géoarchéologique du Massif du Mézenc (Massif Central, France)*, Mémoire de Master 1, Université de Bourgogne, 2012, Dijon, 50 p.

Dendievel 2013/2014 : A.-M. Dendievel, *Paléoenvironnements et Géoarchéologie du plateau volcanique du Béage dans le Velay oriental (Massif Central, France) : co-évolution entre sociétés et milieux au cours des 7 derniers millénaires*, Rapport d'avancement, Thèse de doctorat en Géographie, 1^{ère} année (octobre 2013-octobre 2014), Saint-Etienne, Université Jean Monnet, 124 p.

Dendievel et al. 2014 : A.-M. Dendievel, J.N. Haas, F. Delrieu, H. Cubizolle, Nouvelles données paléoenvironnementales et archéologiques sur le plateau du Béage. La tourbière de La Narce et ses environs, premiers résultats, *Ardèche Archéologie*, 31, 2014, p. 27-33.

Durand 1996 : E. Durand, L'éperon barré de Ranc-Pointu à Saint-Martin-d'Ardèche, *Ardèche Archéologie*, 13, 1996, p. 62-70.

Durand 2000 : E. Durand, Les habitats perchés protohistoriques (fin VI^e et début IV^e s. av. n. è.) des Conchettes et des Sillons à Grospierrres (Ardèche), *Cahiers du Grospierrois*, 2000, p. 1-23.

Durand 2012 : E. Durand, L'éperon barré protohistorique de Bois Sorbier, Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), *Ardèche Archéologie*, 29, 2012, p. 26-36.

Durand, Franc 2015 : E. Durand, O. Franc, Un établissement rural au bord de l'eau au V^e siècle a.C. (Les Prêles, Romans-sur-Isère, Drôme), dans F. Olmer, R. Roure (éd.), *Les Gaulois au fil de l'eau, XXXVII^e colloque AFEAF, Montpellier, 2013*, Bordeaux, Ausonius, 2015, p. 853-868 (Mémoires Ausonius, 39).

Durand, Lefebvre 1994 : E. Durand, C. Lefebvre, *Les habitats groupés protohistoriques (VIII^e-I^{er} siècle av. n. è.) du département de l'Ardèche*, rapport de projet collectif de recherche, SRA Rhône-Alpes, décembre 1994, DRAC n°PR-13.

Dutreuil 2013 : P. Dutreuil, *Les occupations pré-laténiennes sur le promontoire du Malpas à Soyons (Ardèche)*, Mémoire de master 2, Université Lumière Lyon 2, 2013.

Foy 1995 : D. Foy, Le verre de la fin du IV^e s au VIII^e siècle en France méditerranéenne, premier essai de typochronologie, dans D. Foy (éd.), *Le verre de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age. Typologie, chronologie et diffusion. Association Française pour l'Archéologie du verre, huitième rencontre, Guiry-en-Vexin, 18-19 novembre 1993*, Guiry-en-Vexin, Musée départemental du Val-d'Oise, 1995, p. 187-244.

Gaiffe et al. 1995 : O. Gaiffe, L. Laporte, M.-H. Rouzeau, M. Rouzeau, Le camp protohistorique de Penchâteau au Poulinguen (Loire-Atlantique), *Revue Archéologique de l'Ouest*, 12, 1995, p. 117-137.

Gilles 2011 : A. Gilles, Les céramiques fines de la fin de l'Antiquité à Soyons (Ardèche) : nouvelles données sur les DS.P et les CRA de la vallée du Rhône, dans L. Rivet, S. Saulnier (coord.), *Contextes de consommation à Arles : le point sur les connaissances céramiques, Actes des congrès de la SFECAG, Arles, 2011*, Marseille, SF-ECAG, 2011, p. 309-340.

Gilles et al. 2014 : A. Gilles, T. Argant, S. Carrara, A. Colombier-Gougouzian, O. Darnaud, L'établissement de hauteur du Malpas à Soyons (Ardèche) durant l'Antiquité tardive (IV^e-VI^e s.), *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 43, 2014, p. 179-200.

Gorgues 2009 : A. Gorgues, De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Languedoc occidental : le cas du site de hauteur fortifié de Malvieu (Saint-Pons de Thomières, Hérault), dans M.-J. Roulière-Lambert (coord.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e s. av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer : actualité de la recherche, XXX^e colloque international de l'AFEAF co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006*, Dijon, Revue Archéologique de l'Est, 2009, p. 513-525 (27^e suppl. à la R.A.E.).

Horry 2006 : A. Horry, La céramique médiévale dans la moyenne vallée du Rhône (VI^e-XIII^e s.), dans O. Mauffras, *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne et la basse vallée du Rhône (VII^e-XV^e s.) : contribution des travaux du TGV Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Paris, MSH, 2006, p. 364-405 (Documents d'Archéologie Française, 98).

Jacquet, Mazuy 2003 : P. Jacquet, D. Mazuy, *Evaluation archéologique : Champ du Boeuf Craintilleux (Loire)*, SRA Rhône-Alpes (n° inventaire RAP-42-110), 2003.

Kurzaj 2006 : M.-C. Kurzaj, Entre Loire et Rhône : Le Velay, le sud de la Loire et le nord de l'Ardèche aux âges des métaux, Mémoire de Master 1, Université de Bourgogne-Dijon, UFR Sciences Humaines, 2006.

Lémée 1946 : G. Lémée, L'évolution forestière post-glaciaire dans le massif du Mézenc (Haute-Loire), *Comptes Rendus des séances de l'Académie des Sciences*, 223, 1946, p. 956-958.

Lémée 1953 : G. Lémée, Observations sur la végétation actuelle et son évolution postglaciaire dans le Massif du Mézenc (Haute-Loire), *Bulletin de Société Botanique de France*, 100 (10), 80^{ème} session extraordinaire, 1953, p. 67-77.

Maza et al. à paraître : G. Maza, S. Carrara, E. Durand, *La consommation de vin méditerranéen au début du Second Age du fer (La Tène A) en moyenne vallée du Rhône*, Actes du colloque de l'AFEAF Amiens, 2014, à paraître.

Mergoïl, Boivin 1993 : J. Mergoïl, P. Boivin, Le Velay, son volcanisme et les formations associées, notice de la carte à 1/100 000, *Géologie de la France*, 3, 1993, 96 p.

Merle, Michon 2001 : O. Merle, L. Michon, The formation of the West European Rift ; a new model as exemplified by the Massif Central area, *Bulletin de la Société Géologique de France*, 172 (2), 2001, p. 213-221.

Milcent et al. 2014 : P.-Y. Milcent, M. Poux, S. Mader, M. Torres, A. Tramon, Une agglomération de hauteur autour de 600 a.C. en Gaule centrale : Corent (Auvergne), dans G. Alberti, C. Féliu, G. Pierrevelcin (dir.), *Transalpinare, Mélanges offerts à A.-M. Adam*, Bordeaux, Ausonius, 2014, p. 181-204.

Miras et al. 2013 : Y. Miras, P. Guenet, F. Cruz, J.-P. Garcia, C. Petit, J.-P. Guillaumet, Gestion des ressources naturelles dans le Pays de Tulle : impacts paysagers et histoire du châtaignier (*Castanea sativa* Mill.) de l'Antiquité à la Renaissance d'après la palynologie, *Aquitania*, 39, 2013, p. 311-330.

Moret 1996 : P. Moret, *Les fortifications ibériques, de la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*, Madrid, Casa de Velázquez, 1996, 642 pages (Collection de la Casa de Velázquez, 56).

Perrin 1974 : M. Perrin, La fosse hallstattienne « des Joncs » a Tournus (Saône-et-Loire), *Bulletin de la Société des amis des arts et des sciences de Tournus*, 72, 1974, p. 3-113.

Py 1993 : M. Py, *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'Âge du Bronze à la conquête romaine*, Hachette, Paris, 1993, 288 p.

Ramponi 2009 : C. Ramponi, L'occupation du sol dans l'est lyonnais de la fin de l'âge du Bronze à la fin de l'âge du Fer, dans M.-J. Roulière-Lambert (coord.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e s. av. J.-C.)*. La moyenne vallée du

Rhône aux âges du Fer : actualité de la recherche, XXX^e colloque international de l'AFEAF co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006, Dijon, Revue Archéologique de l'Est, 2009, p. 158 (27^e suppl. à la R.A.E.).

Raux 1998 : S. Raux, Méthodes de quantification du mobilier céramique. État de la question et pistes de réflexion, dans P. Arcelin, M. Tuffreau-Libre, *La quantification des céramiques - Conditions et protocole. Actes de la table-ronde du Centre archéologique européen du Mont-Beuvray (Glux-en-Glenne, 7-9 avril 1998)*, Glux-en-Glenne, Bibracte, 1998, p. 11-16 (Bibracte, 2).

Richard 1999 : H. Richard, La palynologie, dans C. Bourquin-Mignot, J.-E. Brochier, L. Chabal, S. Crozat, L. Fabre, F. Guibal, P. Marinval, H. Richard, J.-F. Terral, I. Théry-Parisot (dir.), *La Botanique*, Paris, Editions Errance, 1999, p. 9-42.

Rhoujjati 1995 : A. Rhoujjati, *Géochimie organique et changements environnementaux du dernier cycle climatique : étude des sédiments du lac de Saint Front (Massif Central, France)*, Thèse de Doctorat en Géologie du Quaternaire, Marseille, Université Aix-Marseille 2, 1995, 194 p.

Robert 2014 : J. Robert, *Guilherand-Granges, Bayard Nord, rapport de fouille préventive*, SRA Rhône-Alpes, 2014.

Saumade 1996 : H. Saumade, *Les sites fortifiés protohistoriques de l'Ardèche dans leur contexte méditerranéen*, Aubenas, Henri Saumade éd., 1996, 206 p.

Segard 2009 : M. Segard, *Les Alpes occidentales romaines. Développement urbain et exploitation des ressources des régions de montagne (Gaule Narbonnaise, Italie, Provinces Alpines)*, Paris, Editions Errance-Actes Sud, Centre Camille Jullian, 2009, 287 p.

Sergent et al. 2009 : F. Sergent, C. Ramponi, F. Blaizot, Mobilier inédit du V^e siècle av. J.-C., trouvé en contexte funéraire à Saint-Priest « les Feuilly » (Rhône), dans M.-J. Roulière-Lambert (coord.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (X^e-VII^e s. av. J.-C.)*. La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer : actualité de la recherche, XXX^e colloque international de l'AFEAF co-organisé avec l'APRAB, Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006, Dijon, Revue Archéologique de l'Est, 2009, p. 197-202 (27^e suppl. à la R.A.E.).

Teyssier 1977 : P. Teyssier, *Rapport sur les travaux de sondage de Lafarre (Ardèche)*, SRA Rhône-Alpes, RAP. 07.339, 1977, non paginé.

Thouveny et al. 1994 : N. Thouveny, J.-L. De Beau lieu, E. Bonifay, K.M. Creer, J. Gulot, M. Icole, S. John-

sen, J. Jouzel, M. Reille, T. Williams, D. Williamson, Climate Variations in Europe over the past 140 kyr deduced from rock magnetism, *Nature*, 371, 1994, p. 503-506.

Treffort 2002 : J.-M. Treffort, L'habitat du Hallstatt final de Crest/Bourbousson 1, dans *Archéologie du TGV Méditerranée, Fiches de Synthèse. Tome 2 : La Protohistoire*, Lattes, Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc Oriental, 2002, p. 383-396 (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, 9).

Treffort 2009 : J.-M. Treffort, Nouveaux éléments de la transition 1^{er}/2^e âge du Fer dans la plaine du Forez (Magneux-Haute-Rive, Loire), dans B. Chaume (dir.), *La céramique hallstattienne : approches typologique et chrono-culturelle, Colloque international de Dijon, 2006*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2009, p. 469-476.

Voruz, Treffort 2014 : J.-L. Voruz, J.-M. Treffort, Le rocher de Largier, découverte d'un nouveau site Hallstattien en Haute-Loire, commune de Lafarre, dans *Mélanges à Gilbert Kaenel*, Cahiers d'Archéologie Romande, 2014, Lausanne, p. 279-285.